



Circonscription de Maromme

Localité : Le Houlme

Nom de l'école : École Aragon-Prévert

Date de la réunion : 7 novembre 2011

Séance ouverte à 18 h. 05 ; levée à 20 h

Présents :

Membres du Conseil des Maîtres :

Mme Catherine Bellot

Mme Julie Brasseur

Mme Sonia Cousarier

Mme Géraldine Deniaud

M. Germain do Marcolino

Mme Odile Dumaine-Godart

Mme Brigitte Gosselin

Mme Florence Helloin

M. Jérôme Michel

Mme Virginie Thébault

Membres du Comité de Parents :

M. Sébastien Gallot

M. Thierry Turpaud

Mme Christelle Gambier

Mme Virginie Lefaux

Mme Karine de Chivré

M; Jean-Claude Letellier

Mme Danielle Petit

Mme Guylaine Prézot

Mme Ghislaine Maraquet

Mme Elodie Lalouette

Mme Brigitte Drieu

Représentant la municipalité du Houlme : Mme Florence Cornu, Adjointe au Maire

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Alain Alexandre

Excusés: M. Smadja, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Mme Lecomte, parent d'élèves.

Compte-rendu établi par : M. Germain do Marcolino, président du Conseil d'école

Secrétaire de séance : Mme Odile Dumaine-Godart



1 – Présentation des participants

Il est procédé à un tour de table pour que chaque membre puisse se présenter.

2 – Règlement intérieur

Le règlement intérieur est lu par les membres du Conseil d'école et modifié comme suit :

- Dans le paragraphe "Horaires", alinéa 3, Mme Bellot propose d'écrire : "les parents ne doivent pas.... de l'école » en gras.
- Pendant la lecture du paragraphe "Fréquentation", Mme de Chivré demande ce qui constitue une absence non justifiée ;
- M. Gallot demande s'il est possible d'ajouter l'adresse mèl et le numéro de téléphone sur l'entête du contrat de vie dans l'école.
- Dans le paragraphe "Comportement", la phrase " Les familles ne doivent pas intervenir " sera désormais écrite en caractère gras à la demande de Mme de Chivré.
- Dans le paragraphe "Objets personnels" , à une question concernant les jeux vidéo, il est répondu que sont interdits ceux qui possèdent aussi la fonction appareil photo.
- Mme Thébault aborde le danger des sucettes. Leur interdiction est à rajouter après le mot chewing-gums dans le paragraphe " objets Personnels"
- Dans le paragraphe "Coopérative scolaire", la dernière phrase est désormais ainsi libellée : « les classes de découverte ne font pas l'objet d'un financement de la coopérative-scolaire
- Le paragraphe "Evaluation des enfants" est désormais ainsi libellé : "Le livret scolaire est communiqué aux parents trois fois dans l'année, après qu'une évaluation des enfants ait été réalisée. »
- Bibliothèque : 10 euros (faute de frappe)

Le règlement intérieur ainsi modifié est voté à l'unanimité.

3-Piscine

Jusqu'à présent, chaque année, les élèves bénéficiaient de 15 séances en Cycle 2, et 30 séances en Cycle 3. Monsieur l'Inspecteur a annoncé en début d'année scolaire que le cycle 3 n'aurait plus désormais droit qu'à 15 séances; ceci pour varier selon lui les activités d'éducation physique et sportive.

Cependant, le gymnase étant éloigné de l'école (1km 500) avec un trajet difficile, voire dangereux l'hiver, sa fréquentation est limitée.

Certes, le fait d'aller à la piscine toute l'année constituait un avantage pour les petits houlmois, mais c'était toujours de l'éducation physique et sportive. A la fin de leur scolarité primaire, les enfants avaient tous ou presque leur évaluation de natation, ils savaient nager au moins deux nages, s'étaient essayé à une approche du sauvetage et avaient pratiqué des jeux ou sports collectifs aquatiques.

Comme la piscine appartient à deux communes : Notre Dame de Bondeville et Le Houlme, comme celles-ci participent aux frais -considérables- au prorata de leur population, Le Houlme dispose d'une journée complète de séquences piscine pour ses scolaires. On assiste alors à la situation suivante : le mardi après-midi, trois maitres-nageurs sont



présents et actifs alors qu'une seule classes est désormais autorisée à se rendre à la piscine. On peut donc avoir quatre adultes - encadrants chacun un groupe - pour 20 à 24 élèves présents. Cela donne des groupes de 2 à 10 élèves. Cela ne s'appelle plus un taux favorable, cela s'appelle du gâchis !

D'autant plus que pour les raisons exposées ci-dessus, on ne peut transférer les crédits affectés à la piscine sur un poste; par exemple, financer les déplacements en bus au gymnase.

Une motion a été votée au Conseil Municipal du Houleme, mais la situation, pour l'instant, reste la même.

M. Alexandre demande si toutes les écoles sont concernées. M. do Marcolino indique que l'école de Malaunay semble touchée elle aussi par cette mesure.

Les parents d'élèves indiquent qu'ils écriront à Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale afin qu'il réexamine cette mesure.

4-Projets de l'école

- a) Le **projet de l'école** est toujours axé sur le Dire-lire-écrire avec une semaine du livre en mai
- b) **Classe transplantée** à Jumièges pour les CM2 de M. Michel du 4 au 8 juin 2012.
 - Visite de l'abbaye,
 - 2 séances de tir à l'arc,
 - 2 séances de golf,
 - 2 séances de voile ou kayak
- c) **Sortie vélo à Clères**, rallye cycliste, piste sécurité routière. Les CM2 y participeront tous.
- d) Les enseignants des CE2 ont envoyé leur **projet de classe eau**, programmé du 10 au 17 avril 2012 avec des sorties à Rouen, à la Corderie Valois, l'intervention de M. Alexandre, la visite du Musée Maritime et Fluvial, une croisière sur la Seine.
- e) **Les CE2** se rendront à Paris, au palais de la Découverte le 24 janvier, pour un atelier sur le thème de la Préhistoire.
- f) **Les CM1** de M. do Marcolino iront comme chaque année visiter l'accrochage d'art contemporain au musée National d'Art Moderne (Beaubourg) à Paris et participeront à l'exposition départementale d'art plastique.
- g) **Les CM2** de Mme Thébault participeront aux activités vélo et feront une sortie au palais de la découverte (astronomie). Mme Thébault présentera un projet de sortie au château de Versailles au Conseil Municipal qui devrait le financer pour compenser l'absence de classe de découverte
- h) **Processus de labellisation EeDD** (École élémentaire du Développement Durable) de l'école :
 - M. Do Marcolino indique qu'avec la nouvelle école, qui sera aux normes BBC, il est apparu nécessaire à l'équipe d'engager des actions pédagogiques pour



faire comprendre aux élèves pourquoi de tels choix avaient été fait.

- Pour rappel, pour l'école, il s'agit de la toiture végétalisée, du chauffage par pompe à chaleur eau/eau, de la gestion électronique de l'éclairage ou des robinets, de matériaux conformes aux normes BBC, etc.
- Cette interrogation a correspondu avec l'appel à volontariat académique pour l'obtention du label École élémentaire du Développement Durable.
- Celui-ci comprend cinq principes :
 - Un engagement volontaire dans la durée;
 - Une stratégie d'amélioration continue qui implique l'ensemble de la communauté éducative ;
 - Une gouvernance fondée sur la responsabilité, la participation et la concertation;
 - Une approche transversale;
 - Une évaluation partagée;

et cinq finalités :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère;
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources;
- Cohésion sociale & solidarité entre les territoires et les générations;
- Épanouissement de tous les êtres humains ;
- Dynamique de développement suivant des modes de production & de consommation responsables;

L'action commence cette année par la mise en œuvre d'un diagnostic et la création d'un comité de pilotage qui comprendra 2 enseignants, 2 parents, 2 élèves issus du Conseil Municipal des jeunes, les adjoints municipaux chargés du développement durable et de la citoyenneté.

D'ores et déjà des actions sont menées dans l'école :

- En premier lieu, les classes eau des CE2;
- Les animateurs du SMEDAR interviendront en janvier auprès des différentes classes.
- L'école collecte les papiers et cartons et a réservé un conteneur pour piles usagées.
- il y a nécessité de présenter un an et demi d'actions avant de demander la labellisation.
- i) **Le Brass-Band du Houleme** (cycle 3) participera fin mai à une rencontre à Nantes, du jeudi au samedi. Cela nécessitera une autorisation de sortie avec nuitée. M. do Marcolino a demandé que l'hébergement soit assuré par une structure adaptée.
- j) **Projet Théâtre en CLIS** : la troupe de l'Escouade interviendra plusieurs fois en classe pour une sensibilisation au théâtre.
- k) Tous les élèves de l'école participent à une **chorale**.
- l) Les **sorties culturelles** continuent à Beaumarchais, au théâtre des arts, dans les musées...

5-Situation de l'école



L'école comptait 232 élèves à la rentrée -ce qui est juste - : 46 CP, 43 CE1, 12 CLIS, 41 CE2, 33 CM1, 57 CM2

On espère une arrivée de familles avec la trentaine de logements qui vont être livrés en novembre : T2, T3, et T4 rue du bel endroit + 11 logements sur les Tisserands

6-Future école

Le permis de construire est accordé. Les travaux devraient commencer en avril. Rentrée en septembre 2013 ?

Problèmes liés au financement.

7-Coopérative scolaire.

Meilleure rentrée des cotisation cette année et bilan favorable permettant des sorties vers Paris.

8-AEHL

Mme Bellot fait le bilan financier : 2784,32 euros à la rentrée, 1063 euros au 7 novembre, déduction faite des abonnements, 1244 euros de livres neufs achetés grâce à la souscription et à la subvention municipale.

Projet semaine du livre organisée du 21 au 25 mai 2012 : Thème « Parfum d'ailleurs » + spectacle le 25 mai : "Lucien et les arpettes". Projet week-end droits de l'enfant avec l'exposition « rue du Monde » aux Diesels le 25 et 26 novembre.

Ouverture au public le samedi de 10 h à 12 h et de 14h à 16h.

9- Questions diverses

Le carnaval aura lieu le 19 avril 2012.

La kermesse aura lieu le 22 juin 2012.

Loto galettes : M. Pimont, boulanger au Houlme et parent d'élève, se propose de faire les galettes.

10 - RASED

Mme Pothier présente l'équipe :

- Mme Pérez, maître G
- Mme Pothier, Maître E, étend son champ d'action à Déville en janvier.
- Mme Bérenger, psychologue.

Problèmes concernant l'avenir des RASED, car les suppressions de postes sont prévues.

11 – Locaux – toilettes

On attend les clés des toilettes côté Aragon. Problèmes de portes pas fermées à clé. Certains locaux se dégradent rapidement. On attire particulièrement l'attention sur les fissures de l'école Aragon.